



du mercredi 5 juin 2002

1.04

Compte Administratif de l'exercice
2001

2001

RAPPORT

présenté par M. Emile GEHANT
Président

En application des dispositions de l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), le Comité Syndical est tenu de se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice écoulé avant le 30 juin de l'exercice en cours.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de désigner un de ses membres pour présider la séance pendant l'examen du Compte Administratif et de procéder à son adoption en dehors de la présence du Président.

Le compte administratif du budget 2001, voté et exécuté en francs, est présenté en francs. Par ailleurs, il est rappelé que le S.E.R.T.R.I.D. a opté pour un assujettissement à la T.V.A., les montants mentionnés sont donc exprimés hors taxes.

Le Compte Administratif 2001 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement			
Crédits ouverts	394.621.375,78	394.621.375,78	-
Réalisations	249.644.991,55	143.446.768,98	(-) 106.198.222,57
Restes à réaliser	144.976.384,23	251.174.606,80	
Crédits à reporter	103.641.206,00	209.548.087,48	(+) 105.906.881,48
Solde budgétaire			(-) 291.341,09
Fonctionnement			
Crédits ouverts	13.329.000,00	13.329.000,00	-
Réalisations	7.517.880,93	8.354.263,55	(+) 836.382,62
Résultat de clôture			(+) 545.041,53

Ces résultats appellent les commentaires suivants :

I - Section d'Investissement

1-1 - Dépenses

Les dépenses réalisées, d'un montant de 249.644.991,55 F H.T., concernent les opérations suivantes :

	2000	2001
- Déficit de clôture de l'exercice antérieur	15.976.216 F	121.830.375,78 F
- Amortissement du capital des emprunts	27.639.844 F	(1) 126.175,49 F
- Intérêts Courus Non Echus (I.C.N.E.)	127.737 F	20.625,10 F
- Maîtrise d'œuvre, missions et études	4.675.341 F	4.360.076,57 F
- Acquisitions de terrains		(2) 1.048.456,67 F
- Travaux	84.721.079 F	122.259.281,94 F
	<u>133.140.217 F</u>	<u>249.644.991,55 F</u>

(1) Remboursement par anticipation du dernier emprunt contracté avant 1999.

(2) Acquisition, notamment, des terrains nécessaires à la construction du quai de transfert de Danjoutin

1-2 - Recettes

Les recettes réalisées, pour un montant total de 143.446.768,98 F, concernent les opérations suivantes :

	2000	2001
- Résultat affecté	1.409.300 F	
- Avance de la C.C.I.		500.000,00 F
- Subvention de l'agence de l'eau	4.223.000 F	
- Prêt sans intérêts de l'agence de l'eau	5.630.000 F	
- Emprunts		(1) 131.191.400,00 F
- I.C.N.E.	20.625 F	
- Pénalités de retard		11.728.453,07 F
- Dotations aux amortissements	26.916 F	26.915,91 F
	<u>11.309.841 F</u>	<u>143.446.768,98 F</u>

(1) Soit 20.000.000 € dont Dexia-C.L.F. 10.000.000 € ; C.E.F.C. 5.000.000 € ; C.D.C.-IXIS 5.000.000 €.

La section d'investissement présente donc un déficit d'exécution de **106.198.222,57 F** correspondant à **16.189.814,66 €**.

1-3 - Reports

Il vous est proposé de reporter en dépenses et en recettes les crédits inscrits au budget mais qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation en 2001, à savoir :

- Frais d'études et de maîtrise d'œuvre.....	5.247.656,00 F	800.000 €
- Travaux.....	98.393.550,00 F	15.000.000 €

Crédits de dépenses à reporter 103.641.206,00 F15.800.000 €

- Subvention de l'ADEME	9.851.818,18 F	1.843.500 €
- Subvention de l'Agence de l'Eau.....	12.092.567,30 F	1.501.900 €
- Emprunts.....	187.603.702,00 F	28.600.000 €

Crédits de recettes à reporter 209.548.087,48 F31.945.400 €

Ces reports de crédits en recettes sont assis sur les conventions établies avec l'ADEME et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et, par ailleurs, gagés par la convention de financement conclu avec le groupement Dexia Crédit Local de France - Caisse d'Epargne de Franche Comté – IXIS-Caisse des Dépôts et Consignations qui s'est engagé à financer le projet de l'Ecopole à hauteur de 320.000.000 F plus ou moins 15 % (soit 272.000.000 F au moins et 368.000.000 F au plus).

Les crédits à reporter sur l'exercice 2001 présente donc un excédent de **105.906.881,48 F**.

1-4 – Solde budgétaire de la section d'investissement

Globalement, si l'on considère le résultat d'exécution (-) 106.198.222,57 F et le solde des reports (+) 105.906.881,48 F, **la section d'investissement** présente un solde budgétaire déficitaire de **291.341,09 F**



II - Section de Fonctionnement

2-1 - Dépenses

Les dépenses s'élèvent à la somme de 7.517.880,93 F et, elles concernent les postes suivants :

	2000	2001
- Déficit de l'exercice 2000		14.584,65 F
- Energie.....		302.852,66 F
- Autres fournitures.....	3.767 F	18.013,74 F
- Traitement des déchets verts		307.716,76 F
- Entretien du matériel et du mobilier.....	24.482 F	29.884,40 F
- Primes d'assurances, contentieux.....	2.246.737 F	51.107,93 F
- Etudes, recherches, formation		8.649,97 F
- Indemnités au comptable.....	3.833 F	
- Honoraires du cabinet Kern.....		105.775,00 F
- Annonces et insertions.....		52.073,79 F
- Fêtes et cérémonies, relations publiques	2.930 F	3.130,29 F
- Frais de missions	4.373 F	3.693,03 F
- Poste et télécommunications	6.940 F	12.890,91 F
- Cotisations AMORCE.....	7.956 F	8.130,44 F
- Frais de siège à la C.A.B.	260.985 F	244.671,00 F
- Impôts et taxes.....	13.043 F	109.214,00 F
- Charges de personnel.....	991.711 F	1.503.688,14 F
- Indemnités électives	192.510 F	196.075,91 F
- Charges financières	3.862.358 F	4.518.812,40 F
- Dotations aux amortissements.....	26.916 F	26.915,91 F
	<u>7.648.541 F</u>	<u>7.517.880,93 F</u>

2-2 - Recettes

Les recettes, d'un montant total de 8.354.263,55 F se répartissent ainsi qu'il suit :

- Contributions des membres	7.000.000 F	7.350.000,00 F
- Participation de l'Etat (emplois aidés)	271.872 F	258.310,80 F
- Participation de la Région (emplois aidés).....		50.000,00 F
- Participation des entreprises à la T.R.C.		657.571,65 F
- Produits exceptionnels.....	234.000 F	16.000,00 F
- I.C.N.E.....	127.737 F	20.625,10 F
- Recettes diverses	348 F	1.756,00 F
	<u>7.633.957 F</u>	<u>8.354.263,55 F</u>

La section de fonctionnement présente donc un excédent d'exécution de 836.382,62 F correspondant à 127.505,71 €.

Ainsi globalement, la section d'investissement présente un déficit budgétaire de 291.341,09 F et celui de la section de fonctionnement un excédent d'exécution de 836.382,62 F.

Le solde budgétaire de l'exercice 2001 présente donc, pour les deux sections, un excédent de 545.041,53 F.



Il est demandé au Comité Syndical :

- de se prononcer sur le Compte Administratif 2001, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion du Trésorier Principal du S.E.R.TR.I.D. ;
- d'approuver le résultat de clôtures de l'exercice 2001 et les crédits à reporter, en francs et en euros, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous ;

	Francs (FRF)	Euros (€)
Solde d'exécution de la section d'investissement	106.198.222,57 F	16.189.814,66 €.
Crédits à reporter en dépenses	103.641.206,00 F	15.800.000 €
Crédits à reporter en recettes	209.548.087,48 F	31.945.400 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement	836.382,62 F	127.505,71 €

* * * * *

M. le Président présente le compte Administratif 2001 en indiquant que :

- dans la section investissement, au paragraphe 1.2 Recettes, la somme de 500.000 F (avance de la C.C.I.) correspond au versement de 2 années 2000 et 2001,
- dans la section investissement, au paragraphe 1.2 Recettes, la somme de 11.728.453,07 F (Pénalités de retard) pourra faire l'objet de discussion,
- dans la section investissement, au paragraphe 1.3 Report, la somme de 98.393.000 F (Travaux) comprend les quais de transfert et de transbordement,

- dans la section investissement, au paragraphe 1.4 Solde budgétaire de la section investissement, la somme de 291.341,09 F représente un solde budgétaire déficitaire qui fait ressortir le paiement au plus juste des dépenses de fonctionnement,
- dans la section de fonctionnement, au paragraphe 2.1 Dépenses, l'augmentation dans le chapitre Charges du personnel se justifie par la présence de personnel supplémentaire dès le mois de novembre 2001,
- dans la section de fonctionnement, au 2.2 Recettes, la contribution des membres s'élève à + 5 % (+350.000 F) et la participation des entreprises à la T.R.C (Tous Risques Chantier) de 657.571,67 reste soumise au recouvrement de la part de PERTUY attributaire du lot n° 4.

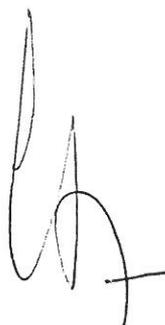
Le solde entre le déficit d'exécution de la section d'investissement de 291.341,09 F et l'excédent d'exécution de la section de fonctionnement de 836.382,62 F laisse un solde budgétaire positif pour l'exercice 2001 de 545.041,53 F.

Après avoir entendu les explications de M. le Président et après un court débat où certaines explications sont données et après qu'il se soit retiré de la salle le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- se **PRONONCE** favorablement sur le Compte Administratif 2001, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion du Trésorier Principal du S.E.R.T.R.I.D.,
- **APPROUVE** les résultats de clôtures de l'exercice 2001 et les crédits à reporter, en francs et en euros, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 12 juin 2002, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme,
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEHANT